

No concours :

Titre du poste :

Coordonnateur gestionnaire spécialisé en relation de travail

Lieu de travail :

Siège social, Saint-Laurent

Adresse :

1100 boulevard de la Côte-Vertu, Saint-Laurent, Québec, Canada, H4L4V1

Échelle salariale :

89 987,00\$ - 119 980,00\$

Type d'engagement :

Temporaire temps plein

Durée de l'affichage :

Du 2024-09-25 00:00 au 2024-10-04 12:00

Vous possédez une solide expertise en de relations de travail et de résolution de différends, vous êtes dynamique et passionné, vous carburez aux projets diversifiés et aimez faire la différence dans tout ce que vous réalisez?

Nous recherchons un(e) candidat(e) passionné(e) des relations du travail et des modes alternatifs de règlement des différends. Relevant de la Directrice adjointe, la personne aura pour mandat d'assumer des activités liées aux relations du travail dont notamment d'accompagner et outiller les gestionnaires dans la gestion des employés conformément aux conventions collectives et des lois du travail applicables, d'agir en prévention afin d'assurer des climats de travail sains dans l'organisation et maintenir de saines relations avec les différents partenaires. Entrée en fonction en octobre.

Nos avantages :

- Cumul de 2.5 jours de vacances par mois travaillé;
- Possibilité de faire du télétravail jusqu'à trois (3) jours par semaine ;
- Horaire de travail flexible;
- Congés pour obligation familiale et autres;
- Régime d'assurance collective;
- Régime de retraite à prestation déterminé;
- Programme de loisirs diversifiés et de rabais employés;
- Programme d'aide aux employés;
- Télémédecine

- Stationnement gratuit

RESPONSABILITÉS :

- Assure un rôle-conseil de proximité auprès des gestionnaires, lors de situations particulières de gestion d'employé;
- Analyse et propose des solutions innovantes aux problématiques rencontrées, et ce, dans un processus d'amélioration continue;
- Initie des actions de prévention, d'interventions lors de situations conflictuelles et de résolution de conflits;
- Accompagne les gestionnaires et les employés lors de problématique de climat de travail;
- Agit à titre de représentant du centre de services notamment sur les comités paritaires (comités de relations du travail, comité de griefs, etc.), les tribunaux administratifs et assure les suivis qui en découlent;
- Assure le suivi des dossiers de griefs et prépare les dossiers d'arbitrage;
- Participe au processus de négociation locale;
- Établit et maintien des relations de travail harmonieuses avec les partenaires dans une vision constructive et collaborative, basées sur la négociation, la communication et la recherche de solutions;
- S'assure de l'application et de l'interprétation de l'ensemble des conventions collectives, des lois et règlements touchant les conditions de travail du personnel syndiqué;
- Accomplit toute autre responsabilité compatible à sa fonction que peut lui confier son supérieur immédiat.

Exigences et compétences recherchées :

- Détenir un diplôme universitaire de 1er cycle en droit ou un diplôme universitaire de 1er cycle en relations industrielles
- Trois (3) années d'expérience pertinente, notamment en relations du travail ou à titre de partenaire d'affaires;
- Connaissance des règlements, conventions collectives et lois relatives au droit du travail;
- Avoir une expérience d'enquête en matière de harcèlement psychologique;
- Habile négociateur, médiateur, capacité d'écoute et d'influence;
- Capacité à travailler en équipe et en concertation avec les différents collaborateurs et partenaires;
- Aptitudes à la décision, à la résolution de différends et de problèmes complexes;
- Avoir accès à un véhicule pour se déplacer vers nos établissements;
- Sens de l'organisation, de la planification.

Nous vous remercions de votre intérêt envers le Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys. Sachez que toutes les candidatures seront traitées et que nous communiquerons avec les personnes qui correspondent au profil recherché.

Nous souscrivons également à un programme d'accès à l'égalité en emploi et invitons donc les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes en situation de handicap à soumettre leur candidature.

Tous nos employés sont soumis à la Loi sur la laïcité de l'État. Cette loi prévoit, entre autres choses, l'interdiction pour les enseignants, les directions et directions adjointes d'établissement, embauchés après le 27 mars 2019, de

porter un signe religieux et l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSMB d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi, [cliquez ici](#).